Ofi invest
Asset Management

Gestion Actions

OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro
Part OFI Invest Actions Solidaire Euro

FR0010903674

27/02/2026

Commercialisé en FR

Étoiles Six Financial Information[2][3] -

Actions euro - général

- Actif net du fonds 200,28 M€
- Actif net de la part 147,48 M€
- Valeur liquidative 440,97 €

Performance mensuelle[1]	Fonds	Indice
	3,25%	3,48%

- Gérants

Corinne Martin

Olivier Baduel

Les équipes sont susceptibles d'évoluer

- Profil de risque[3]

1 — 2 — 3 — **4** — 5 — 6 — 7

- Durée de placement recommandée

Supérieur à 5 ans

- SFDR[3] Article 8

	Fonds	Univers
Notation ESG[3]	6,84	6,70
Couverture note ESG	94,62%	99,36%

Orientation de gestion

Ce fonds investit dans les marchés actions de la zone euro avec une démarche socialement responsable et solidaire. Avec l'analyse fondamentale des titres, l'équipe de gestion intègre des critères extra financiers privilégiant une sélection ISR des sociétés. De plus, jusqu'à 10% des actifs sont investis en actions d'entreprises sociales et solidaires. Ce fonds est labélisé Finansol garantissant solidarité et transparence.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
21/06/2010

Date de lancement de la part
02/07/2010

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Actions de pays de la zone Euro

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
MADUSRS FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,80%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,41%

Indice de référence
EURO STOXX®

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part OAS
Actions

Performances & risques

OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part OFI Invest Actions Solidaire Euro

FR0010903674

27/02/2026

Évolution de la performance[1](base 100 au 26/02/2021)

Performances cumulées[1]

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	5,43	6,43	-0,99
1 mois	3,25	3,48	-0,23
3 mois	8,01	9,05	-1,04
6 mois	13,44	15,12	-1,68
1 an	12,04	15,13	-3,09
2 ans	22,87	32,18	-9,31
3 ans	35,78	56,01	-20,23
5 ans	50,05	90,13	-40,08
8 ans	72,71	116,51	-43,79
10 ans	114,41	166,82	-52,41

*Da : début d'année

Performances annuelles[1]

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	4,20	10,10	-12,17	26,21	0,45	18,65	-15,27	18,07	5,66	15,40
Indice	3,72	9,15	-12,03	28,20	-3,21	23,34	-9,49	22,23	11,01	20,97
Relatif	0,48	0,94	-0,14	-2,00	3,66	-4,70	-5,78	-4,16	-5,35	-5,57

Performances mensuelles[1]

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-3,82	-5,41	-1,30	-1,86	0,33	-9,36	7,13	-5,30	-5,70	6,48	8,19	-4,02
2023	10,00	1,63	0,71	0,59	-2,27	4,57	1,91	-2,95	-3,05	-3,38	7,79	2,17
2024	1,57	3,01	4,02	-1,68	2,96	-2,82	0,31	1,30	0,09	-3,76	-0,79	1,62
2025	5,75	2,70	-4,11	-0,65	5,35	-1,30	-0,09	-0,20	3,07	2,02	-0,13	2,44
2026	2,11	3,25										

Principaux indicateurs de risques[3]

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	15,83	15,45	-16,05	-16,44	41	41	2,13	-1,28	0,59	1,02	-0,06
3 ans	14,13	14,74	-16,20	-16,44	41	41	2,43	-1,87	0,48	0,95	-0,07
5 ans	15,19	16,04	-26,16	-23,70	501	-	2,70	-1,76	0,40	0,93	-0,08
8 ans	18,20	19,45	-35,86	-38,24	334	-	2,89	-1,03	0,32	0,92	-0,04
10 ans	17,39	18,62	-35,86	-38,24	334	-	2,81	-0,78	0,37	0,92	-0,03

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part OAS
Actions

OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part OFI Invest Actions Solidaire Euro

FR0010903674

27/02/2026

Titres ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale)

Libellé	Code ISIN	Poids	Pays
ACTIONS FRANCE ACTIVE INV	FR0010099978	5,36%	France

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part OAS
Actions

Structure du portefeuille

OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part OFI Invest Actions Solidaire Euro

FR0010903674

27/02/2026

Répartition sectorielle(4)

En %	Fonds	Indice
Biens et services industriels	17,0	16,2
Banques	16,0	16,2
Technologie	15,8	13,2
Produits et services de consommation	6,7	5,6
Assurance	5,7	6,3
Santé	5,7	6,1
Services aux collectivités	5,5	6,5
Produits chimiques	3,9	3,0
Energie	3,6	6,0
Télécommunications	3,4	3,7
Aliments, boissons et tabac	3,2	3,1
Construction et matériaux	3,0	4,2
Automobiles et pièces	2,2	2,9
Commerce de détail	0,9	1,1
Services financiers	0,7	1,6
Médias	0,6	0,7
Immobilier	0,3	1,1
Voyages et loisirs	-	0,8
Soins personnels, pharmacies et épiceries	-	1,0
Ressources de base	-	0,8
Autres	5,4	-
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,4	-

Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	38,3	28,1
Allemagne	19,1	25,6
Pays-Bas	16,5	16,8
Italie	10,3	9,4
Espagne	8,4	10,1
Finlande	2,4	3,6
Belgique	2,4	2,8
Autriche	1,5	1,0
Suisse	0,9	0,1
Royaume-Uni	-	-
Portugal	-	0,5
Luxembourg	-	0,6
Irlande	-	1,2
Île de Jersey	-	-
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	0,4	-

Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0
USD	-

Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)(4)

En %	
ASML HOLDING NV NL Technologie	7,7
ACTIONS FRANCE ACTIVE INV FR Autres	5,4
SCHNEIDER ELECTRIC FR Biens et services industriels	3,3
SAP DE Technologie	3,3
BANCO SANTANDER SA ES Banques	2,8

Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	5,4
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	4,2
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	90,4

Profil / Chiffres clés

Nombre de lignes	74,0
Taux d'exposition actions (%)(6)	98,9

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. (6) Taux d'exposition actions en engagement, hors titres solidaires.

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part OAS
Actions

OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part OFI Invest Actions Solidaire Euro

FR0010903674

27/02/2026

Commentaire de gestion

Rien n'endigue la hausse des indices actions européennes, pas même les dystopies liées à l'IA, le déploiement de l'armada américaine autour de l'Iran ou l'annulation des droits de douane réciproques de D. Trump par la Cour suprême. L'indice EuroStoxx NR s'apprécie de +3,48%.

Les publications de résultats ont confirmé la plupart des tendances d'activité, notamment la bonne santé des banques et la forte demande pour les centres de données. Les variations de cours, souvent violentes, en réaction aux publications de résultats et de perspectives pour 2026 témoignent davantage du positionnement des investisseurs que des impacts sur les valorisations qui divergent souvent des fondamentaux.

La volatilité des indices montre un calme qui n'est qu'apparent tant les mouvements de leurs composants sont violents avec une forte dispersion des performances. Le secteur de l'énergie poursuit sa hausse sur les craintes d'intervention militaire américaine en Iran. Les telecoms sont plébiscités, comme valeurs défensives essentiellement domestiques et profitant de la baisse des taux longs, de même que les services aux collectivités qui, de surcroit, continuent de bénéficier de la thématique intelligence artificielle/centres de données… thématique qui continue de polariser le marché mettant les médias et les logiciels au ban de la côte.

OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro sous-performe modestement l'indice EuroStoxx NR. Il profite de la sélection de valeurs au sein des industrielles (hausses des bénéficiaires de l'électrification qui publient de bons résultats comme Schneider et Legrand, hausse de Knorr Bremse et Alstom, et baisse des valeurs de la défense), de la consommation discrétionnaire (excellents résultats de Moncler, commentaires rassurants de SEB) et de la chimie (hausse des marges chez Air Liquide). Le secteur de l'énergie coûte au travers de l'absence de valeurs pétrolières, ainsi que la forte hausse d'Ahold Delhaize.

En février, nous avons vendu la position sur Merck (faible dynamique de croissance, départ de la directrice générale), et pris des profits sur KPN, Saipem et Alstom, et allégé Axa pour acheter Generali (diversification au sein de l'assurance).

Nous avons renforcé Iberdrola (excellente exécution), Safran (réduction de la sous-pondération alors que la dynamique d'après-vente reste forte), LVMH (ré-accélération progressive de la demande, valorisation plus attractive après la forte baisse du titre) et Nokia.

Au 28 février 2026, les titres France Active Investissement composant la poche solidaire représentaient 5,4% du fonds. Au 31 décembre 2025, France Active Investissement a investi plus de 33 mEUR pour financer 418 entreprises, créant ou préservant ainsi près de 11 300 emplois.

Les sociétés citées ne le sont qu'à titre d'information. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part OAS
Actions

OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part OFI Invest Actions Solidaire Euro

FR0010903674

27/02/2026

Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	26/04/2002
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr.
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Aplitec
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	150 Euros
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Ofi invest
Asset Management

Rapport mensuel
Part OAS
Actions

OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part OFI Invest Actions Solidaire Euro

FR0010903674

27/02/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOUVREMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements.
La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

Rapport mensuel
Part OAS
Actions

OFI Invest ESG Actions Solidaire Euro Part OFI Invest Actions Solidaire Euro

FR0010903674

27/02/2026

Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.